Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260414-2026_04_05-DE

2026-04-05

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION N°2026-04-05

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, Maire.

Date de la convocation : Le 1er avril 2026

Sont présents : André LE MAUX, Lucie LAUBE, Jean-Jacques FRABOULET, Jean-Paul DUAULT, Fabrice LE COUÉDIC, Sandrine BLANQUET, Yves CHRETIEN, Aurélie COLLET, Caroline LE GUYADEC, Camille MOLÉ

Secrétaire de séance : Lucie LAUBE

Délibération relative à la Constitution des membres représentant la commune dans les organismes extérieurs.

La commune est représentée dans de nombreux organisme extérieurs. Les conseillers doivent y renouveler leurs délégués.

	Titulaire	Suppléant
SDE22 (Syndicat Départemental d'Energie)	Jean-Jacques FRABOULET	Anne-Laure DUEDAL
CNAS	Lucie HUARD	
CPRB (Communes du Patrimoine Rural de Bretagne)	Jean-Jacques FRABOULET Jean-Paul DUAULT	Camille MOLLÉ
Syndicat d'Hilvern	André LE MAUX Sandrine BLANQUET	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260414-2026_04_05-DE

Groupement de défense agricole Comice Agricole	Fabrice LE COUÉDIC André LE MAUX	
Sécurité routière	Anne-Laure DUEDAL	
Défense nationale	Anne-Laure DUEDAL	
SDISS 22	Anne-Laure DUEDAL	

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE,

Par **11** voix pour et **0** voix contre

- **De valider la désignation des élus, représentants de la commune, dans les structures dont elle est membre telle que présentée ci-dessus.**

Fait à Saint-Thélo, le 13/04/2026

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
Mme Lucie LAUBE

Le Maire,
Mme Anne-Laure DUEDAL